

4 ID

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

En formation, au capital de 1000 euros

Siège social: 11 Avenue des Cottages, Rezé, Loire-Atlantique, France, 44400

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en EURL

Le 19/02/2025, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Jean-pierre MAR, né le 18/04/1966 à 66000 Perpignan (France), de nationalité Française, demeurant au 11 Avenue des Cottages, Rezé, Loire-Atlantique, France, 44400 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Gérant telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Jean-pierre MAR, né le 18/04/1966 à 66000 Perpignan (France), de nationalité Française, demeurant au 11 Avenue des Cottages, Rezé, Loire-Atlantique, France, 44400

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la gérance sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Jean-pierre MAR, né le 18/04/1966 à 66000 Perpignan (France), de nationalité Française, demeurant au 11 Avenue des Cottages, Rezé, Loire-Atlantique, France, 44400, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Rezé

Le: 19/02/2025

Signatures de l'associé unique: